



Agriculture urbaine sur Le Plateau-Mont-Royal

Présenté dans le cadre de la consultation publique sur l'agriculture urbaine

11 juin 2012



Jardins Communautaires

- Jardin Baldwin (1984)
 - 45 jardinets (1 réservé au compostage)
 - 44 jardiniers
 - Culture de fleurs et légumes en contenant (2007)
 - Liste d'attente: 12
- Jardin De Lorimier (1981)
 - 105 jardinets – 18 demi-jardinets – 5 bacs
 - doubles pour personnes à mobilité réduite
 - 128 jardiniers
 - Liste d'attente: 145



Jardin De Lorimier (photo Ville de Montréal)

Jardins Communautaires

- Jardin Rivard (1980)
 - 29 jardinets
 - 29 jardiniers
 - Culture de fleurs et légumes en bac (2007)
 - Liste d'attente: 12
- Jardin Mile End (2001)
 - 87 jardinets (2 pour le compostage, 6 demi-jardinets, 4 bacs pour personne à mobilité réduite)
 - 94 jardiniers
 - Liste d'attente: 159
 - Délais d'attente 5 ans et +- Décontamination des sols – Durée de vie des bacs



Développement social

- Trois projets en lien avec agriculture urbaine et la sécurité alimentaire :
 - La Maison d'Aurore
 - Culture de légumes en bacs au HLM de Lanaudière
 - 2011 : 120 participants
 - Santropol Roulant inc.
 - Jardins sur toits à l'université McGill : fournit légumes frais pour la cuisine du Santropol roulant et des légumes frais pour 40 paniers distribués à des personnes âgées
 - 2011 : 40 bénéficiaires
 - 2012 : 170 bénéficiaires
 - Le Sentier Urbain
 - Culture de légumes en bacs au HLM Mentana
 - 2011 et 2012 : 75 à 100 participants

Marchés publics

- Financement de l'arrondissement de 4 marchés publics en 2012 (43 532 \$)
 - Marché fermier Mile End
 - Mini marché Santropol roulant (vente de légumes de jardins urbains et péri-urbains)
 - Marché mobile solidaire Frontenac
 - Marché de la forêt Baldwin
- De juin à septembre, dans des parcs, sur des trottoirs et dans le
 - stationnement de l'Hôtel-Dieu

Apiculture: Champ des possibles

- Miel de Montréal
 - Protocole d'entente en cours avec Les Amis du Champ des possibles pour l'utilisation du terrain le Champ des possibles dans le cadre d'un projet d'implantation de ruches.
- Utilisation de semences mellifères
 - Dans le cadre de la renaturalisation urbaine et des campagnes d'embellissement auprès des citoyens.

Règlementation d'urbanisme

- Le règlementation d'urbanisme
 - S'applique à l'ensemble du territoire en matière d'aménagement
 - Permet, voire favorise, l'agriculture urbaine
 - Mise sur la consolidation du réseau de parcs et d'espaces verts de l'arrondissement, incluant les jardins communautaires (plan d'urbanisme, objectif 3)
 - Oblige le verdissement dans certaines cours des propriétés, notamment celles où sont autorisées les aires de stationnement pour automobile (règlement d'urbanisme 01-277, art. 348.0.1 et 577.1)

Règlementation d'urbanisme

- Possibilité d'évaluer et d'autoriser certains projets en lien avec l'agriculture urbaine
 - Exemples de critères d'évaluation :
 - Avantages des propositions de mise en valeur des espaces verts et plantations
 - Avantages des composantes culturelles et sociales d'un projet
 - Appréciation de l'éclairage naturel, l'ensoleillement et le verdissement des cours
- Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble 2003-08, art. 9; Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2003-18, art. 3